

# BULLETIN DE SOUTIEN

## à notre association

WEB2021

**J'adhère à RoseUp: 25 euros**

Votre adhésion vous permettra de recevoir les deux numéros de *Rose Magazine* de l'année.

**Je fais un don à RoseUp de:**

- 40 €  
 60 €  
 100 €  
 150 €  
 Montant libre ..... €

Soit un montant total de: ..... €

Je règle par:

- Chèque à l'ordre de RoseUp Association accompagné du présent bulletin rempli, adressé à:  
RoseUp Association  
2, rue du Roule – 75001 Paris
- En ligne directement : [www.rose-up.fr](http://www.rose-up.fr)

Pour tout renseignement,  
vous pouvez nous contacter au 01.76.31.04.54

*RoseUp a besoin de vous !*

### ADHÉRER VOUS PERMET DE...

- ✓ Bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans les Maisons Rose (Paris et Bordeaux).
- ✓ Participer à la vie de l'association et prendre part aux décisions.
- ✓ Nous aider à peser dans le débat public en faisant nombre pour défendre les droits des personnes atteintes de cancer.
- ✓ Recevoir les deux numéros de *Rose Magazine* de l'année.

### FAIRE UN DON NOUS PERMET DE...

- ✓ Continuer à vous apporter une information fiable, indépendante et gratuite.
- ✓ Financer de nouveaux projets, tels que l'essaimage des Maisons Rose sur le territoire, des ateliers de qualité et des conférences/débats...
- ✓ Financer nos activités de défense des droits : assurabilité, restes à charge, maintien dans/retour à l'emploi, etc.

### COORDONNÉES

Madame  Monsieur

Nom.....

.....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Complément adresse (bât.....).....

Code postal |\_|\_|\_|\_|\_|

Commune.....

.....

Pays.....

Téléphone.....

E-mail.....

Je souhaite recevoir des informations de RoseUp Association

L'article 38 de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 modifié vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Vous pouvez contacter RoseUp Association – 2, rue du Roule – 75001 PARIS.  
Nous vous garantissons que vos données ne seront ni échangées avec d'autres organismes ni commercialisées.

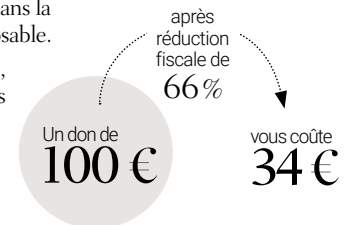
Votre soutien à RoseUp vous donne droit à

**66% DE RÉDUCTION FISCALE**

Vos dons sont déductibles à hauteur de 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi, un don de 100 €, par exemple, réduit votre impôt de 66 € et ne vous revient réellement qu'à 34 €.

Pour cela, nous vous adressons un reçu fiscal vous ouvrant droit à cette réduction.



# MERCI

*pour votre engagement à nos côtés !*